

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 42 (1945)  
**Heft:** 2

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE**

---

---

**† Auguste LASSUEUR**

Le 18 décembre 1944, on rendait les derniers honneurs à M. Auguste Lassueur-Chantrens, apiculteur et éleveur de reines, décédé à Onnens dans sa 80<sup>me</sup> année.

Auguste Lassueur, originaire de Bullet, est né à Ste-Croix le 15 décembre 1865. Il fit et laisse dans ce village une belle carrière de travail en créant dans son jeune âge une fabrique de gramophones et automates à musique de tous genres, fabrique reprise par ses fils et qui a pris une grande extension par l'installation de hauts-parleurs que l'on connaît. Il prit aussi une grande part à la vie active de Ste-Croix, tant au point de vue industriel que communal, pendant nombre d'années il fut une voix écoutée au Conseil communal et présida celui-ci en 1910. Auguste Lassueur a encore beaucoup contribué au développement des sports de montagne qu'il pratiquait avec une grande maîtrise. Très fort joueur aux échecs, il fut membre fondateur du Club d'Yverdon, en 1925.

En apiculture, Auguste Lassueur a commencé à garder des

ruches à Ste-Croix vers 1900 ; il passait volontiers les heures de liberté que lui laissait la fabrique auprès de ses ruches. Il les soignait avec intelligence et esprit de suite, sans se rebuter malgré les hivers rigoureux de l'époque ; cet exemple fit beaucoup pour le développement de l'apiculture en montagne. En 1922, Auguste Lassueur descendit à Grandson, puis se fixa à Onnens. Il fut, jusqu'à la limite d'âge, juge au Tribunal de district. C'est dans ce dernier village qu'il donna libre essor à son goût pour les abeilles et qu'il développa sa station d'élevage de reines. Comme tous les éleveurs, il avait sa méthode et n'en voulait pas d'autre. Sur ce chapitre, il ne faisait pas bon s'y frotter, car il avait la riposte prompte, mais toujours polie et surtout pleine d'humour. Doué d'une grande dextérité, il fabriquait lui-même, avec plaisir, une quantité de petits objets utiles à l'apiculture ; on reconnaissait l'inventeur et le mécanicien. En outre, il publia, en 1922, une brochure, malheureusement épuisée, ayant pour titre : « La reine et la ruchette », pleine d'expériences et d'indications judicieuses.

Le défunt fit partie du Comité de la Section de Grandson pendant nombre d'années, en 1943 il se retirait parce que déjà malade. Par deux fois, le jury des concours de ruchers eut le plaisir de visiter son installation, à Ste-Croix où il obtint la médaille d'argent et à Onnens où il reçut la médaille d'or, en 1935.

Auguste Lassueur n'est plus, mais il laisse le souvenir d'une carrière féconde, d'une vie active et laborieuse qui lui procura la joie d'être entouré jusqu'à la fin de ses jours par sa belle famille. Nous présentons à cette belle famille, ainsi qu'à Mme Lassueur, la sympathie de tous les apiculteurs qui ont connu le défunt et particulièrement des apiculteurs de la Section de Grandson. *Mayor.*

---

### **Assemblée des délégués**

Assemblée des délégués, le samedi 10 mars, à 10 heures précises, au Restaurant du Théâtre, Lausanne.

Ordre du jour habituel, avec présentation et discussion des nouveaux statuts.

L'ordre du jour détaillé paraîtra dans le N° de mars. Les convocations seront en outre envoyées, avec le résumé des comptes, à MM. les présidents qui voudront bien les remettre à leurs délégués.

### **Apiculture et sucre de nourrissage en 1945**

L'Office fédéral de l'alimentation nous a soumis un projet de décret en nous demandant de lui communiquer les observations qu'éventuellement nous aurions à faire concernant son application.

Par téléphone, il nous demande aujourd'hui de communiquer

les points principaux de ce décret aux apiculteurs par l'entremise de notre *Bulletin*, le projet devenant, dans ses articles principaux, officiel.

L'Office fédéral nous demande de retarder la parution de notre *Bulletin* jusqu'au 6 février, parce que, de son côté, il ne lui sera pas possible de faire tenir les instructions utiles aux autorités cantonales, chargées d'en ordonner l'exécution, avant cette date.

L'Office fédéral de l'alimentation, tenant compte de la situation sérieuse de notre ravitaillement, porte à la connaissance des apiculteurs les nouvelles restrictions qu'il se voit obligé d'introduire concernant les livraisons de sucre destinées au nourrissage des abeilles en 1945 :

1. Abaissement à 3 kg. par colonie pour le printemps.

2. Interdiction de nourrir spéculativement.

3. La distribution de sucre pour l'hivernage, en automne, est problématique. Il est très sérieusement conseillé aux apiculteurs de conserver le sucre du printemps, dans la mesure du possible, pour l'automne.

4. Interdiction d'augmenter le nombre de ses colonies. L'inventaire indiqué au 10 juin 1944 servira de base pour la distribution en 1945.

5. Pas de nouveaux apiculteurs.

Pendant cinq années de guerre, il a été possible aux apiculteurs de conserver leur cheptel. Ils doivent réunir toutes les colonies qui ne sont pas de premier ordre. Le sucre qu'ils utiliseraient pour les fortifier pourra, avec avantage, être utilisé à la nourriture des essaims qui les remplaceront dans les ruches vides.

*Charles Thiébaud.*

### **Soya**

Plusieurs apiculteurs nous demandent si nous nous occuperons, cette année aussi, de la vente de soya destiné à remplacer le pollen dans les contrées où il est rare.

A moins d'une décision contraire de l'assemblée des délégués, nous ne nous en occuperons pas cette année.

Corcelles (Ntel), le 20 janvier 1945. *Charles Thiébaud.*

### **Bibliothèque**

Prière de faire une liste d'environ dix volumes, car actuellement trente à quarante volumes sortent chaque jour de notre bibliothèque. En outre, il est inutile de demander le « *Traité complet* », d'Alphandéry, qui ne sera disponible que dans trois ans pour ceux qui n'étaient pas inscrits avant 1945. *Schumacher.*



### Février 1945

Nous n'avons pas encore eu d'essaims et, vu le temps qu'il fait aujourd'hui, je me passe d'aller surveiller mes colonies... Et vous, mon cher débutant ? Voici un hiver sérieux : pas de sortie depuis bientôt deux mois et des températures... sibériennes ou de La Brévine, même en plaine. A la Vallée de Joux, nous y avons vu autrefois 30 degrés et cela nous semblait terrible (et cela l'était vraiment), mais cette année, il y a bien mieux ou bien pire, suivant les goûts. Ailleurs, on a constaté — 20, etc., etc. Disons-nous, pour nous consoler et rassurer, qu'il vaut mieux avoir ce froid maintenant qu'au joli mois de mai. D'ailleurs, ne nous angoissons pas à l'avance, cela n'avance à rien et nos amies, si elles sont tranquilles, à l'abri de l'humidité toujours néfaste, dans de bonnes et solides ruches, et bien pourvues de provisions, elles sauront bien se tirer d'affaire, même si elles sont ensevelies sous la neige.

Que faire en février ? Rien, au rucher tout au moins, à part la surveillance des toits et des trous de vol, ce qu'il faut faire régulièrement.

Alors ? Je ne vais pas vous faire des pronostics sur l'année qui commence et sur ce qu'elle sera. C'est un métier trop dangereux par le temps qui court et nous laissons à d'autres le plaisir de se voir contredits par les événements, ce qui n'a certes pas manqué au sujet des événements mondiaux. En apiculture, on ne peut être sûr de la récolte que quand elle est... dans les bidons.

Mais ce que nous pouvons faire, sans gêner à qui que ce soit et en toute sécurité (ce qui n'est pas le cas pour nos malheureux collègues de tant de pays), c'est de nous faire un plan d'activité, c'est de préparer la campagne qui vient, tout doucement, malgré les rigueurs de ce mois, c'est de tenir prêtes les ruches, ruchettes de réserve, c'est de préparer les rayons, les garnir de cire gaufrée,

etc., etc. Et ces préparatifs nous procureront un heureux dérivatif aux mauvais jours que nous aurons encore à passer. A vous taper sur les doigts, en manipulant le marteau, vous vous préparerez à subir stoïquement les piqûres « aimées ».

Vous lirez dans le présent numéro l'attribution très réduite de sucre qui nous sera faite ce printemps. Il y aura des restrictions sévères pour freiner l'augmentation du nombre des apiculteurs-amateurs de sucre. Ce ne sera pas un mal en tout...

Préparez le traitement contre l'acariose, si vous ne l'avez pas déjà fait. Le N° de février 1942, page 40, donnait, sous la plume du Dr Morgenthaler, des indications précises et judicieuses sur la manière de traiter, l'époque et quantités à appliquer. Relisez ce numéro. C'est précieux.

Ceci nous amène à vous conseiller vivement de conserver soigneusement vos *Bulletins* qui constituent un trésor dont la valeur se conservera longtemps. Utilisez pour cela les « emboîtages » que vous pouvez recevoir contre versement de fr. 1.25 à notre compte de chèques. Ceux qui ne possèdent pas les années antérieures du *Bulletin* peuvent les faire venir de la bibliothèque sociale. Mais n'oubliez pas de faire une liste assez longue des volumes désirés, car c'est actuellement la grande saison de lecture et nous avons envoyé, dans ce seul mois de janvier (nous ne sommes que le 20), près de quatre cents ouvrages. C'est vous dire que la dite bibliothèque est actuellement pauvre en disponibilités, mais nous ferons notre possible pour vous envoyer quand même quelque chose.

Ceci aussi nous amène à dire quelques mots de la « Table des matières » des quarante-quatre années du *Bulletin* et des dix années de la *Revue internationale*. Jusqu'ici, nous n'avons reçu que treize inscriptions... et il en faudrait au moins mille. N'en restons pas à ce chiffre de treize de mauvaise réputation. Ce serait une œuvre magnifique et de très grande utilité si nous pouvions passer à l'impression du manuscrit préparé avec dévouement par notre ami Farron. Qu'on y songe : Vous désirez vous documenter sur tel ou tel point de notre vaste domaine apicole. Il y a dans le *Bulletin* de quoi puiser largement, mais en quelle année ? et qu'a-t-on dit sur ce sujet ? La table générale vous renseignera en quelques minutes, alors que vous devriez consacrer des jours et des heures à des recherches fatigantes et peut-être inutiles. Vous me direz : Mais je ne possède pas la collection, alors à quoi me sert-il d'avoir une table des matières ? Si vous n'avez pas ces collections, notre bibliothèque les a et, pour un certain nombre d'années, elle les a en plusieurs exemplaires disponibles, sur simple demande. Il est bien évident que s'il n'y a pas un nombre suffisant d'inscriptions, nous ne pourrons pas réaliser ce projet d'impression, tandis que si les amateurs sont nombreux, et plus ils le seront, plus aussi nous pourrons baisser le prix de cette publication. Faites de la

réclame autour de vous pour que le rédacteur soit submergé de souscriptions (sans engagement, puisque nous ne pouvons encore dire un prix même approximatif) et qu'il soit obligé de donner bientôt l'ordre de tirage.

Bonne fin d'hiver à tous, nos remerciements les plus chaleureux à tous ceux (trop nombreux pour que je leur réponde individuellement) qui ont bien voulu me témoigner de leur plaisir à lire le *Bulletin* et à nous donner ainsi un précieux encouragement.

St-Sulpice, 20 janvier.

*Schumacher.*

### Office et contrôle du miel en 1944

Les chiffres dont nous disposons, étant donné leur nombre restreint, ne nous permettent pas de donner une idée exacte de la récolte en 1944.

Le miel s'écoule très facilement sans contrôle.

La récolte est très inégale suivant les régions et même suivant les ruchers.

Les apiculteurs craignent de nous donner des renseignements précis sur leur récolte pour des raisons que nous n'avons pas à analyser ici. Pour toutes ces causes, nous devons nous borner à transcrire, sans autres commentaires, le petit tableau qui suit.

Notons cependant que, comme l'année dernière et pour la même raison, l'Office fédéral de l'alimentation, à Berne, n'a pu se résoudre à valider des coupons de miel sur les cartes d'alimentation. Il a cependant admis que ceux destinés à l'achat de confitures pouvaient être utilisés pour l'achat de miel pendant les mois de novembre à avril, soit six mois.

Les chiffres publiés dans les pesées de ruches de juillet pour Corcelles/J. b. (31 kg. 900), Chézard (37 kg. 200), Chaumont (46 kg.) sont loin de constituer une moyenne, même pour les ruchers dans lesquels se trouvent ces colonies records. Nous connaissons la récolte contrôlée de trois apiculteurs habitant Chézard qui possèdent entre tous 43 colonies. La moyenne de la récolte *annuelle* annoncée, pour eux trois, est de 22 kg. 500, ce qui n'est déjà pas mal. « Le sapin a donné », nous écrivent-ils. Nous supposons que d'autres essences sont aussi intervenues, car nous ne reconnaissons pas, dans cette récolte, seulement le goût de la miellée de sapin. Il est curieux de constater qu'en 1943 ce sont les régions de Genève et de Nyon qui se sont inscrites en tête pour la récolte. L'acacia avait donné. La miellée de sapin avait été récoltée entre 800 et 1000 m. sur les flancs du Jura. Elle fut tardive. A nouveau, cette année, la miellée de sapin a recommencé à couler, au Val-de-Ruz spécialement. Le vieux papa Gubler nous déclarait, il y a bien longtemps, que pendant toute sa longue vie d'api-

culteur, il n'avait jamais vu deux années de suite de la miellée de sapin.

Le président de la Société d'Alsace-Lorraine nous déclarait, lors d'un congrès apicole, que chez lui, tous les deux ans, une récolte de miel de sapin était assurée.

Puisse l'étude de la vie des pucerons microscopiques découverts par notre ami Weber, l'apiculteur de Pinchat, premier lauréat des concours de ruchers de cette année, nous aider à découvrir l'origine des miellées et surtout de celle de sapin qui nous intéresse tout particulièrement.

Corcelles (Ntel), Nouvel-An 1945.

*Charles Thiébaud*, chef du contrôle.

### Contrôle du miel en 1944

SECTIONS	Contrôle	Récolte	Colonies	Moyenne
<i>Genevoise</i>	—	—	—	—
<i>Valais</i>	—	—	—	—
<i>Neuchâtel</i>				
Côte neuchâteloise	14	3477	278	12,500
Val-de-Ruz	14	4831	383	12,500
Béroche	2	300	43	7
	30	8608	704	10,250
<i>Jura bernois</i>				
Jurā-Nord	4	300	59	5
Franches-Montagnes	2	750	80	9,500
	6	1050	139	7,555
<i>Vaud</i>				
Cossonay	1	200	30	6,500
Grandson	3	950	90	10,500
Lausanne	2	240	27	9
Lucens	20	1088	219	5
	26	2478	366	6,770
<i>Fribourg</i>				
Broye	5	480	204	2,500
Veveyse	10	555	133	4
Gruyère	22	2586	431	6
	37	3621	768	4,715
<i>Récapitulation</i>				
Genève	—	—	—	—
Valais	—	—	—	—
Neuchâtel	30	8608	704	10,250
Jura bernois	6	1050	39	7,555
Vaud	26	2478	366	6,770
Fribourg	37	3621	768	4,715
Total général	99	15757	1877	8,395
En 1943	306	71340	1321	10,460

## ARBORICULTURE ET APICULTURE

par le prof. F. Kobel

(Traduit par *Paul Bovey*, entomologiste à la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne.)

(*Suite*)

Sont autostériles :

Toutes les variétés de pommiers.

» » » de poiriers.

» » » de cerisiers (cerises douces).

» » » d'amandiers.

Une partie des griottiers, en particulier Ostheimer Weichsel, Reine Hortense.

Une partie des pruniers (par exemple Reine-Claude verte, Reine-Claude d'Althan, Tragédie, Kirkes, Mirabelle de Flowtow, etc).

Après pollinisation directe, toutes ces variétés ne donnent que de rares fruits. Elles ne peuvent être cultivées qu'en plantations mixtes comprenant au moins deux variétés capables de se féconder mutuellement.

Par contre, sont autofertiles :

Toutes les variétés de pêchers.

» » » de cognassiers.

» » » d'abricotiers cultivées chez nous.

Une partie des griottiers (par exemple Griotte du Nord, Cerise anglaise).

Une partie des pruniers (par exemple Prune Victoria, Belle de Louvain, Reine-Claude d'Oullin, Czar, Mirabelle de Metz, Mirabelle de Nancy, Anna Späth, Quetsche de Bâle, Quetsche de Bühl.

Les variétés de fraisiers (quelques-unes comme la Tardive de Léopoldshall, Président Dufour et Wädenswil II possèdent des fleurs femelles et nécessitent la fécondation croisée).

Les variétés de framboisiers.

Les variétés de ronces cultivées chez nous.

L'autofertilité est presque toujours complète. Seule la variété Fellenberg ou Quetsche d'Italie paraît constituer une exception à cette règle. Après fécondation croisée, elle donne toujours des récoltes supérieures à celles que l'on obtient par la fécondation directe. Toutes les variétés autofertiles peuvent donc être cultivées en plantations pures ou en arbres isolés avec le même succès qu'en plantations mixtes. Par contre, la présence des insectes est indispensable pour assurer la pollinisation car le pollen ne parvient pas de lui-même sur les stigmates du pistil. Chacun peut facilement s'en convaincre en enfermant dans un manchon de gaze, immédiatement avant la floraison, un sarment de framboi-

sier ou une branche d'un prunier autofertile. Pour que l'expérience soit conduite de façon rigoureuse, on ensachera même deux branches et l'on polliniserait artificiellement au pinceau les fleurs de l'une d'elles, afin de vérifier que l'ensachage n'exerce aucune action défavorable.

Les noisetiers et les noyers n'ont pas de fleurs hermaphrodites, mais des fleurs mâles et des fleurs femelles sur la même plante (végétaux autoïques). Tandis que chez les noisetiers, la fécondation ne peut être assurée que par le pollen d'un autre arbuste (d'une autre variété s'il s'agit de noisetiers cultivés), celle des noyers est réalisable par le pollen du même arbre. Toutefois, sur maints sujets, le pollen ne mûrit pas toujours au moment où les stigmates sont aptes à permettre sa germination. Il peut donc arriver que non seulement des buissons isolés de noisetiers, mais aussi des noyers, ne donnent pas des récoltes satisfaisantes

(A suivre.)

### Etat des maladies contagieuses des abeilles en Suisse pendant l'année 1944

Cantons	Acariose			Loque américaine			Loque européenne		
	Ruchers	Colonies	Dont malades	Ruchers	Colonies	Dont malades	Ruchers	Colonies	Dont malades
Zurich	1	21	21	8	120	35	1	11	5
Berne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lucerne	—	—	—	2	30	3	—	—	—
Uri	—	—	—	—	—	—	8	74	12
Schwyz	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Unterwald-le-Haut	—	—	—	1	13	1	—	—	—
Unterwald-le-Bas	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Zoug	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fribourg	16	207	46	9	113	14	11	196	16
Soleure	—	—	—	5	56	12	1	2	1
Bâle-Ville	1	4	1	3	31	15	—	—	—
Bâle-Campagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Schaffhouse	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh.-Ext.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh.-Int.	5	30	12	—	—	—	—	—	—
St-Gall	20	192	93	—	—	—	—	—	—
Grisons	—	—	—	10	192	89	1	27	1
Argovie	—	—	—	9	80	34	—	—	—
Thurgovie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tessin	1	44	1	6	58	16	3	15	8
Vaud	28	401	46	21	150	57	10	272	12
Valais	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Neuchâtel	11	216	26	6	58	22	1	4	1
Genève	21	245	57	1	63	1	17	202	22
Totaux	104	1360	303	81	964	299	53	803	78

Mois									
Janvier	1	13	1	6	61	13	—	—	—
Février	11	204	34	1	7	3	—	—	—
Mars	32	381	93	—	—	—	—	—	—
Avril	26	386	77	1	8	6	—	—	—
Mai	10	110	37	14	213	64	8	80	13
Juin	15	122	24	8	135	15	22	408	30
Juillet	2	9	2	17	228	96	9	94	14
Août	—	—	—	12	141	34	13	219	20
Septembre	1	11	2	14	78	47	1	2	1
Octobre	2	30	6	8	93	21	—	—	—
Novembre	3	85	21	—	—	—	—	—	—
Décembre	1	9	6	—	—	—	—	—	—
Totaux	104	1360	303	81	964	299	53	803	78
Totaux de 1943	82	1135	261	98	1053	287	57	626	159
Aug. par rap. à 1943	22	225	42	—	—	12	—	177	—
Dim. par rap. à 1943	—	—	—	17	89	—	4	—	81

## Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers pour l'année 1944

### *Recensement des colonies.*

Au 1er janvier 1944, le canton de Vaud comptait	26,591 ruches
Au 1er janvier 1943, le canton de Vaud comptait	<u>24,943 ruches</u>
L'augmentation est ainsi de	1,648 ruches

Les ruches en paille disparaissent de plus en plus ; nous n'en comptons que 151.

### *Inspections des ruchers.*

Nos inspecteurs régionaux ont consacré 182 ½ journées aux visites officielles des ruchers. Ils ont parcouru 2745,3 km., soit en moyenne 15 km. par journée.

Les visites sollicitées pour déménagement, ventes, estivage ne sont pas comprises dans le nombre de journées. Ces contrôles demandent également passablement de temps, puisque plus de 2500 colonies ont changé de place ou de propriétaire. Les inspections sont faites plus régulièrement que par le passé. Reconnaissons qu'un gros effort a été fait. Nous savons que les mobilisations ont souvent gêné un certain nombre d'inspecteurs. Nous avons envisagé de désigner des suppléants ; nous y avons renoncé, après enquête et examen ; ce système présentait plus d'inconvénients que d'avantages. Lorsqu'il sera nécessaire de remplacer un inspecteur, nous ferons appel à l'inspecteur le plus rapproché. Je tiens à dire ma reconnaissance aux inspecteurs qui régulièrement font leurs visites à l'époque la plus favorable, qui me renseignent et m'envoient leurs rapports sitôt leurs inspections terminées. Je sais ainsi ce qui se passe, et c'est bien. Je rappelle à ceux qui manquent à leur devoir que, s'ils ne peuvent réellement pas faire leur travail, ils doivent m'en aviser afin que je puisse prendre les mesures qui s'imposent. Nous nous éviterons de la correspondance, des réclamations de la part des apiculteurs. Nous ne pouvons tolérer qu'un inspecteur des ruchers cache la maladie. Il n'y a pas de honte à avoir un jour son rucher malade. Celui qui cache le mal contribue à le répandre et endosse ainsi une grave responsabilité. L'inspecteur régional est l'homme de confiance dans son rayon d'activité ; il faut que cette confiance soit bien placée et je sais que dans la grande majorité des cas, elle l'est. Sur les 26,591 colonies recensées, au 1er janvier 1944, 7619 ont reçu la visite officielle de l'inspecteur. En plus, dans les districts de Nyon, Aubonne, Vevey, Aigle, Bex, Lausanne et Moudon, les inspecteurs ont prélevé des échantillons dans les ruchers atteints

d'acariose ou suspects. C'est donc plus de 10,000 colonies qui furent inspectées. Le nombre de ruches qui sont transportées en estivage ou vendues sans autorisation diminue heureusement. Les inspecteurs doivent signaler tous les apiculteurs qui ne veulent pas se soumettre aux dispositions légales.

*Analyses d'abeilles et de rayons de couvain.*

L'Etablissement fédéral de bactériologie du Liebefeld nous a transmis 68 rapports ou copies de rapports dont 47 sur l'acariose.

Il a examiné 267 échantillons d'abeilles pour l'acariose (échantillons de 20 à 30 abeilles).

Pour la loque américaine, européenne, sacbrood, couvain gris, pollen vénéneux, 21 analyses.

De son côté, l'inspecteur cantonal a suivi les cas signalés par le Liebefeld ; il a cherché à découvrir l'étendue des foyers d'infection. Il a examiné au laboratoire de l'Institut vétérinaire 348 échantillons d'abeilles, en collaboration, lorsque ce fut nécessaire, avec l'inspecteur régional M. L. Mages.

Pour la loque américaine ou européenne, nous avons examiné 20 échantillons de rayons.

*Expertises.*

Par suite de réclamations provenant de Genève, du canton de Berne (Jura) concernant la loque européenne, nous avons dû faire expertiser deux ruchers. Les propriétaires furent accusés d'avoir vendu des ruches malades. L'un de ces ruchers comptait 103 colonies. Les rapports que nous avons transmis au chef du service sanitaire-vétérinaire et aux intéressés n'ont pas donné lieu à des observations. Nous en avons conclu qu'ils furent admis.

Un troisième rucher d'un éleveur de reines n'a pu être expertisé avant l'hiver ; il le sera au printemps 1945.

**LOQUE AMÉRICAINE (bac. Larvae)**

Districts	Localités	Ruchers	Ruches détruites
Aigle	Leysin	1	1
	Ormonts-Dessus	4	5
	Aigle	2	5
Aubonne	Bière	1	2
	Gimel	1	1
	Saubraz	1	1
Grandson	L'Auberson	1	3
Lavaux	Savigny	1	2
Oron	Maracon	1	2
Payerne	Payerne	3	13
	Montagny	1	4
Yverdon	Donneloye	2	2
	Mézery	3	10
	Chêne-Pâquier	1	5
Total	14 localités	23	56

Ruches suspectes : 90.

Indemnités versées pour 56 colonies : Fr. 2818.88  
 Indemnité moyenne : Fr. 50.34

Le nombre de colonies atteintes de loque américaine est en diminution sur les deux années précédentes.

1942 : 129 colonies.      1943 : 145 colonies.      1944 : 56 colonies.

Souhaitons que cette amélioration continue.      (A suivre.)

### Quand on a trop d'essaims

Il peut arriver à chaque apiculteur de se trouver, une fois ou l'autre, dans cette situation : Vous avez eu un bon hivernage, pas ou peu de pertes. Arrive le mois de mai et la période de l'essaimage. Vos ruches sont toutes occupées et vous ne voulez pas, pour une raison ou une autre, augmenter votre rucher. Alors, que faire ? Bientôt quelques-unes de vos colonies se prépareront à essaimer.

Il est facile, direz-vous, d'empêcher l'essaimage : grandes entrées, donner beaucoup de place, destruction des alvéoles de reines, etc., tout cela arrête l'essaimage. Oui, mais... et votre renouvellement de reines qui doit se faire au 50 % environ chaque année ! Avez-vous pensé qu'au printemps de trop grandes entrées peuvent inciter au pillage, que trop de place peut diminuer la ponte, que la destruction des alvéoles de reines est un travail long, fastidieux, contre nature, dont la pratique rendra vos abeilles moins actives et votre colonie peut-être orpheline l'automne ou le printemps suivant ?

En pesant le pour et le contre, vous déciderez, peut-être, d'attendre et voir, comme disent les Anglais. A mon avis, c'est le plus sage ; vous continuerez à bien surveiller vos colonies, veillerez qu'elles ne manquent ni de vivres ni de place, mais sans exagération.

Préparez-vous à utiliser vos essaims. On peut soit les vendre soit les utiliser à la production du miel. Les vendre, c'est une recette certaine : la colonie qui a jeté un essaim vous aura rapporté une jolie petite somme, en plus elle aura une jeune reine, espoir pour l'an prochain. Préférez-vous avoir du miel et utiliser les abeilles de l'essaim dans ce but ? Il est vrai que quelques kilos de miel ont vite compensé la valeur d'un essaim, mais... c'est aléatoire, il arrive que la récolte soit faible ou nulle ; par contre, les années de récolte, vous y gagnerez et puis : Qui ne risque rien... !

Admettons que, bon an mal an, les deux solutions s'équivalent et que vous voulez utiliser au moins une partie de vos essaims à la production du miel.

Un essaim est posé et il faut le loger ; plus de ruches vides. Que faire ? Le rendre à la souche ! A déconseiller pour plusieurs raisons. Non, il y a mieux : Vous avez certainement dans votre rucher quelques colonies avec reines de trois ans ou qui ont des reines médiocres. Cherchez la reine dans une de ces colonies et dès que vous l'aurez trouvée : une pression entre le pouce et l'index. Votre colonie est orpheline.

Occupez-vous de l'essaim. Si la journée est chaude, vous l'aurez aspergé d'eau fraîche avec votre brosse pour bien le grouper et l'empêcher de vous brûler la politesse. Récoltez votre essaim dans une caisse, couvrez-le d'une toile perméable à l'air et... au frais.

J'ai pour cela des ruchettes avec couvercle en treillis métallique qui me servent aussi au transport de petites colonies ou essaims d'un rucher à l'autre ; c'est très pratique, car il faut toujours éviter que les abeilles manquent d'air et s'échauffent.

Retournez à votre orpheline ; préparez d'un côté deux hausses vides superposées et posées sur un sac, de l'autre une caisse à cadres ou autre assez grande, ayant un fond, plus deux petits draps ou sacs à portée de la main qui vous serviront à couvrir et vos rayons et vos abeilles. Parfumez votre caisse avec quelques gouttes d'alcool de menthe ou d'essence d'eucalyptus, on peut aussi la frotter avec une poignée de feuilles de cassis ou de menthe qui rempliront le même but ; changer l'odeur de la ruche.

La mise de votre orpheline à l'état d'essaim va commencer : votre aide, si vous avez la chance d'en avoir un, aura l'enfumeur en main ; une bouffée à l'entrée, fermez celle-ci. Si votre colonie a la hausse, enfumez un peu pour faire descendre les abeilles le plus possible ; vous l'enlevez et la mettez de côté, couverte. Ensuite, vous enlevez chaque rayon du corps de ruche dans l'ordre où ils sont. Secouez et brossez les abeilles dans la caisse vide et les mettez au fur et à mesure dans les deux hausse superposées. Vous aurez soin, ou votre aide, de recouvrir avec le drap et les abeilles dans la caisse et les cadres vides chaque fois que vous aurez brossé un cadre.

Votre ruche est vide à part quelques centaines d'abeilles que vous enfumez légèrement. Parfumez la ruche avec le même ingrédient que vous avez mis dans la caisse où sont maintenant les abeilles. Remettez les cadres dans la ruche, toujours dans l'ordre précédent, puis deux hausses de rayons bâtis, celle de la ruche et une autre. Vous pouvez même mettre trois hausses si votre essaim est gros et si vous le jugez nécessaire. Il vous sera toujours facile d'en enlever une au bout de quelques jours si la troisième n'est pas bien garnie d'abeilles.

Maintenant, deuxième phase de l'opération. Vous cherchez l'essaim, secouez la caisse qui le contient dans la caisse où sont les abeilles de l'orpheline. Il arrivera peut-être que votre essaim était si bien placé qu'avec quelques coups de sécateur vous pouvez avoir tout le paquet et qu'alors vous ne vous êtes pas donné la peine de le mettre en caisse. Le résultat est le même ; l'essentiel est que les abeilles de l'essaim et celles de l'orpheline soient mélangées dans la caisse. Ne craignez pas de secouer celle-ci toujours couverte de son drap.

Dernière phase : mise en ruche des abeilles. Ouvrez largement votre entrée, secouez devant une partie des abeilles et le solde sur la dernière hausse, allez-y carrément, à coups de poings sur les parois de la caisse ; vous aurez alors un gros paquet d'abeilles qui ne descendront que lentement. Vous les couvrez d'une toile légère

et fumez un peu de temps en temps. Quand vous ne risquez plus d'écraser des abeilles, remettez toile, coussin et chapiteau ; un coup d'œil à l'entrée, éventuellement un petit coup d'enfumeur pour faire entrer les retardataires, c'est tout, la réunion est faite et réussie sans combat, sans perte d'abeilles.

Résultat : la ruche qui a essaimé aura une jeune reine, pour éviter qu'elle jette un second essaim vous lui prendrez un essaim artificiel.

La ruche médiocre devient une belle colonie, prête pour la récolte, si récolte il y a, bien entendu. Ce que vous souhaitez

*C. Auberson.*

### **A propos de plantes mellifères**

En reconnaissant toute l'utilité de l'introduction en Suisse du plan Wahlen, nous sommes obligés de reconnaître aussi que cette mise en vigueur a porté à l'apiculture un coup sérieux.

En effet, la mise en culture de 300,000 ha., sans compter les 100,000 que l'on devra y ajouter, de céréales et de cultures sarclées a diminué considérablement le champ d'activité des abeilles.

Il faut cependant reconnaître que le plan Wahlen a réintroduit dans notre pays la culture de plantes oléagineuses qui remplaceront momentanément, mais dans une faible mesure, les prairies qui, en plaine, ont disparu sous le soc de la charrue. Il importe donc, pour sauver le cheptel apicole si nécessaire à l'arboriculture, de prendre les mesures qui s'imposent.

Vers la fin du siècle précédent, alors que le service postal a commencé son grand développement, les communes devaient jalonner de forts piquets les endroits des routes exposés aux poussées de neige, autrement dit : des « gonfles ». Ces piquets étaient arrachés au printemps. Quelques années plus tard, notre voyer de district, M. Nicollier, sur les instances de notre section d'apiculture, se décida à remplacer les piquets par des arbres fruitiers. On vit alors nos routes principales se border de poiriers, pommiers ou cerisiers, non seulement dans les endroits exposés aux « gonfles », mais un peu partout, car cet exemple fut bientôt suivi dans le canton.

Le système eut cependant des inconvénients : bien rares sont les cerisiers qui ont supporté le maraudage sur leurs jeunes rameaux, les pommiers s'étaient de telle façon qu'il fallait les mutiler, les poiriers, plus heureux, ont subsisté en bonne partie.

A l'époque, ces plantations provoquèrent aussi des discussions assez croustilleuses entre les propriétaires bordiers et les Travaux publics ; en effet, la loi obligeait le propriétaire à se retirer de trois mètres pour faire une plantation, alors que l'Etat plantait à la limite. Finalement, ce fut comme d'habitude : la loi du plus fort

qui eut le dessus. Ces arbres rendent service puisqu'ils fournissent un supplément de fleurs aux abeilles et des poires aux passants.

Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de voir dans une ville des bords du lac Majeur (Intra) une longue route bordée d'arbres spéciaux ; ces arbres étaient entourés à hauteur d'homme d'une grille en fer forgé à laquelle était scellée une plaque en émail portant le nom et l'incorporation d'un soldat victime de la grande guerre. Ces arbres, fort bien soignés soit par les familles des victimes soit par les pouvoirs publics, formaient une avenue superbe qui devait offrir au moment voulu pas mal de ressources aux abeilles en nectar et pollen. Ce qui frappe surtout, c'est que la presque totalité de ces arbres sont à floraison utile et échelonnée, on y trouve pas mal d'eucalyptus à floraison précoce, beaucoup d'érables divers, des acacias blancs et roses, etc., mais on n'y voit aucun platane ni peuplier.

En reconnaissant toute l'utilité de ces plantations en bordure de routes, tant pour le coup d'œil que pour le butin qu'elles fournissent à nos abeilles, je ne crois cependant pas qu'elles soient de nature à augmenter le pour-cent d'une récolte de miel.

Pour produire une récolte, il faut non seulement le nombre des abeilles, mais il faut aussi la *masse florale* ; ce n'est pas quelques sapins blancs isolés, tant gros soient-ils, qui influenceront sur le poids de la ruche, il faut la masse, la forêt groupée où jeunes et vieux se mélangent. Notre Jura en est un exemple typique ; toutes les régions où le sapin blanc forme de vastes taches noires, bien concentrées, sont des régions à grande récolte lorsque le sapin donne. Voyez la forêt de Fontainebleau, avec ses divisions entières peuplées exclusivement d'acacias de tout âge, elle fait la gloire et la richesse des ruchers installés dans ses clairières.

Au bon temps de l'esparcette, alors que toutes les pentes du Jura ne formaient qu'un même tapis rouge, que n'avons-nous pas vu comme récolte. Cette plante a maintenant presque complètement disparu, elle n'existe plus que dans les prairies naturelles en quelques touffes isolées qui se renouvellent d'elles-mêmes. L'esparcette, plante à racines plongeantes, très rustique, aime les sols graveleux ; elle peut durer bien des années, mais ne supporte ni engrais chimiques ni purin, c'est l'utilisation irrationnelle de ces engrais qui la fit disparaître de notre région. On a cherché à la remplacer par le lotier, mais celui-ci est loin de valoir celle-là, tant pour le fourrage que pour le nectar. Contrairement à la luzerne, l'esparcette fleurit rarement à la seconde coupe et, comme à notre époque le progrès a voulu qu'on avance la rentrée du foin, les quelques plantes qui restent sont coupées en pleine floraison.

Une visite dans cette immense plaine qu'est le Gatinais nous a permis de voir la division des cultures ; à part le terrain nécessaire à la production des légumes et pommes de terre indispensa-

bles à la ferme, le terrain est divisé en trois cultures alternes : blé, luzerne et betteraves à sucre.

La luzerne est une plante à racines plongeantes, très rustique, elle peut durer nombre d'années tout en étant coupée quatre à cinq fois par été. Moins délicate que sa cousine l'esparcette, elle supporte mieux les engrais. Dans le Gatinais, la luzerne est une plante de très grand rapport ; on fauche la première coupe de très bonne heure pour renforcer la seconde coupe qui doit donner la graine, la plante étant très ramifiée la floraison dure d'autant plus longtemps. Si le temps est favorable, la luzerne de seconde coupe est aussi mellifère que l'esparcette ; c'est alors qu'on peut admirer, aussi loin que la vue peut s'étendre, ces immenses carrés violets qui font la joie des abeilles et la réputation insurpassée du miel du Gatinais.

Les remaniements parcellaires, qui donnent une plus-value incontestable à toutes les terres en culture, n'en portent pas moins un préjudice grave à l'apiculture. En effet, les haies, les arbres isolés, qui ont parfois arrêté un essaim, les buissons de saule et noisetiers, tout disparaît pour faire terre propre. Avec ça que MM. les inspecteurs forestiers font encore extirper tous les buissons en bordure de forêts, où faudra-t-il que les abeilles recueillent le pollen frais si nécessaire au développement des colonies au printemps. Même les oiseaux, destructeurs de vermine, ne trouvent plus d'endroits pour faire un nid en campagne ; ils sont obligés de se réfugier près des villages pour se chamailler avec les moineaux et faire la proie des chats. Les abeilles, ne trouvant plus à proximité ce pollen indispensable au développement des colonies, doivent chercher beaucoup plus loin cette nourriture du couvain, d'où perte de temps et dépopulation des colonies par toutes celles qui, prises par les giboulées du printemps, meurent en route.

*A. Mayor.*

**L'asphyxie momentanée par le salpêtre,  
remplaçant le brossage des abeilles dans le traitement  
de la loque américaine**

*Rapport du Dr O. Morgenthaler, à Liebefeld.*

Alors que les visites des ruchers étaient normales et non limitées ou retardées par la mobilisation des inspecteurs, la loque américaine avait presque totalement disparu de notre pays, sauf peut-être de quelques endroits isolés, et permis à la caisse d'assurance V. D. S. B. de constituer un fonds de réserve de fr. 80,000.—, malgré la faible cotisation de 5 ct. par ruche. Malheureusement, ces derniers temps, malgré une lutte commencée il y a une quarantaine d'années, on constate une assez forte recrudescence de la pernicieuse maladie. Cela est dû au fait que l'épizootie est

annoncée beaucoup trop tard, après l'anéantissement complet du rucher et la contamination de presque tous ceux de la région. La tâche des inspecteurs devient alors difficile s'ils ne veulent pas augmenter démesurément les prestations de la caisse. Les indemnités accordées du fait de la destruction de monceaux de rayons sont déjà assez importantes pour ne pas leur ajouter celles qui résulteraient de l'anéantissement des abeilles. Jusqu'à présent, lorsque les colonies étaient suffisamment fortes, les abeilles devaient être brossées, laissées trois jours dans une cave et alors logées sur cire gaufrée dans des caisses désinfectées. Si ce travail est bien exécuté, les abeilles ne transportent pas les germes de la maladie dans leur nouveau domicile. Toutes les colonies malades doivent être traitées autant que possible en même temps, afin que les premières traitées ne soient pas réinfectées par les dernières. Mais il est parfois difficile de se procurer le matériel nécessaire.

Cette méthode, conçue par notre regretté *F. Leuenberger*, a donné d'excellents résultats chez nous ; elle est connue dans le monde entier. « C'est une œuvre riche et féconde », dit l'Anglais *L. Illingworth* qui a organisé la lutte contre la loque en Angleterre. Dans le *Bee World* de juillet 1941, Illingworth, rendant compte de l'activité des quatre premières années de l'organisation, écrit entre autres : « Comme les Suisses, nous avons obtenu par le brossage 100 % de résultats favorables. Les quelques récurrences constatées sont toujours dues à l'application insuffisante des prescriptions, au fait que la maladie a été décelée trop tard ou encore à l'adjonction imprudente de rayons non désinfectés dans les nouvelles colonies. »

Il trouve toutefois le procédé un peu méticuleux et recommande à sa place l'asphyxie momentanée par le salpêtre qu'il pense devoir être adoptée comme méthode officielle. Dans les trente-huit cas où ce procédé fut appliqué, la maladie fut définitivement enrayée, sans exception aucune.

Ce traitement au salpêtre nous est venu de Suède et repose sur le fait, bien connu de nos prédécesseurs, de l'*engourdissement* des abeilles par la fumée. Pour le traitement de la loque américaine, Illingworth donne les indications suivantes : Des chiffons de coton sont trempés dans une solution saturée de nitrate de potasse, puis séchés. Ils sont placés dans l'enfumeur et allumés par le haut. Aussitôt qu'une fumée épaisse sort de l'ouverture, elle est dirigée dans le trou de vol. Pour éviter d'enflammer les chiffons, on ne doit pas utiliser le soufflet de l'enfumeur. La fumée engourdit les abeilles si rapidement qu'elles n'ont pas le temps de se gorger de miel, ni de s'enfoncer dans les cellules : elles tombent toutes sur le plateau. Alors la ruche peut être découverte, les rayons sont enlevés pour être brûlés immédiatement, et les abeilles versées dans la nouvelle ruche sur cire gaufrée où elles se remet-

tent rapidement. L'opération ne dure que quelques instants. Il n'y a ni piqûres, ni pillage ; les rayons n'ayant été ni secoués, ni brossés, le danger de réinfection par du miel répandu est totalement écarté. Certains prétendent même qu'après cette opération, les abeilles peuvent être placées n'importe où, le souvenir de leur ancien emplacement s'étant effacé, comme c'est le cas lors de l'essaimage. Cette opinion mérite cependant d'être contrôlée. En tout état de cause, nous estimons que ce serait une très grave faute de mettre les nouvelles ruches à leur place primitive.

Parmi les nombreux apiculteurs anglais qui se déclarent satisfaits de ce procédé de l'asphyxie momentanée par le salpêtre, on peut mentionner *Mlle A.-D. Betts*, la distinguée rédactrice du *Bee World*. En octobre 1941, elle a publié un guide complet pour l'application de cette méthode bonne spécialement pour la ruche anglaise ; il pourrait probablement convenir à nos diverses ruches suisses en lui apportant les modifications nécessaires.

Les inspecteurs auront à surveiller très attentivement les nouvelles colonies. Chez nous, les trois jours d'arrêts en cave sont une des conditions essentielles de réussite. Mais il serait peut-être possible que le rapide engourdissement des abeilles qui empêche la prise de nourriture diminue le danger d'infection *par le miel* qui reste la principale cause de contamination. Peut-être l'un ou l'autre de nos inspecteurs aura-t-il une fois l'occasion de contrôler ce qu'il y a d'exact dans cette supposition, et qu'il sera heureux de nous en faire part.

Trad. *J. Magnenat*.

### **Caissettes pour captage et transport des essaims**

Le concours est fermé, les apiculteurs et fabricants inscrits sont invités à déposer ou à envoyer franco leurs modèles à l'adresse ci-dessous jusqu'au 10 février 1945. Ces modèles ne devront point porter le nom du fabricant, mais seront munis d'une étiquette portant un mot « devise ». Cette même devise sera mise sous enveloppe fermée et jointe à la caissette, avec le nom du déposant.

*A. Mayor.*

Adresse pour le dépôt ou l'envoi franco : *Société romande d'apiculture, Hôtel Central-Bellevue, Lausanne.*

### **Réponse partielle à la question N° 1 du « Bulletin » de janvier**

Il est regrettable que le *Carbolinéum Avenarius* soit presque introuvable sur le marché, car c'était un bon produit pour la conservation du bois en général et pour le dessous des plateaux de ruches qui sont particulièrement exposés à l'altération à cause des vapeurs provenant du sol.

Je n'ai jamais passé mes ruches à l'extérieur avec du *Carbolinéum*, je crois qu'il y aurait eu avantage à le faire. Je ne connais pas le succédané éventuel.

Mais tout ce que je puis dire, c'est que pendant de nombreuses années j'ai passé l'intérieur du corps de mes ruches avec deux couches de *Carbolinéum Avenarius* et, de ce fait, je n'ai jamais eu de maladies infectieuses et autres de mes abeilles. Une fois cette peinture faite, j'ai exposé ces corps de ruches à l'air libre sous un couvert et pendant un ou deux mois pour dissiper en partie l'odeur forte de ce produit qui ne répugnait pas tant aux abeilles. Si l'on pouvait avoir un doute concernant l'introduction d'un essaim dans ces conditions, il suffisait de mettre un cadre de couvain et le tour était joué.

Il y a un certain nombre d'années, j'ai donné un communiqué dans le *Bulletin* et j'en ai été remercié après expériences faites.

Je crois qu'il serait encore possible de trouver ici et là à la campagne, dans un petit commerce, du *Carbolinéum Avenarius*.

A. C.

### La ruche de Layens

#### Réponse à la question N° 2.

Dire que la ruche de Layens « ne se prête pas bien pour l'apiculture pastorale » n'est pas exact. Nous connaissons en effet, dans la Section des Alpes, des apiculteurs — et non des moindres — qui l'utilisent à cette fin, et avec succès, depuis de nombreuses années.

Le maître Bertrand, depuis Gryon, et son disciple Pierre de Siebenthal, de Fontanney sur Aigle, pratiquaient l'apiculture nomade également avec des Layens. Voir à ce sujet le *Bulletin* de 1943, page 288. Toutefois, il est juste de dire que ces deux pionniers avaient allégé sensiblement le modèle originel en substituant au revêtement extérieur en bois du carton peint de 3 mm. environ d'épaisseur.

Le réputé constructeur de Fontanney était arrivé, à force d'essais et de tâtonnements, à mettre sur le marché une de Layens d'estivage ne pesant, complètement équipée, que 9 kg. Un spécimen est encore en service chez un de nos anciens membres d'Aigle.

Résumer en quelques mots les motifs pour lesquels cette ruche est si peu répandue dans notre pays, voire même en train de disparaître tout à fait, est assez difficile. Ils sont, quant à nous, du même ordre que ceux qui existent en Romandie à l'égard de la Bürki-Jecker.

On ne jure, en effet, dans bien des régions que par les Dadant. Et pourtant la « Conduite du rucher » recommande les trois types : Dadant, de Layens et Bürki-Jecker, à mérites quasi égaux.

Les sociétés apicoles sont peut-être les principaux artisans de

cet exclusivisme. Est-ce un tort ? Assurément pas. Puis on a procédé aussi par imitation avec le voisin, le praticien expérimenté ou le conseiller désintéressé. Enfin la mode, dans le bon sens du terme, a influencé aussi.

Quoi qu'il en soit et malgré les quelques défauts qu'on lui reconnaît (poids excessif de l'habitation, visite des cadres moins aisée et plus longue, grande extension que prend le couvain, prélèvement de la récolte plus laborieux et impossibilité d'obtenir plusieurs qualités de miel), cette ruche reste excellente. Elle a été conçue pour celui qui n'a que peu de temps à vouer à ses mouches. Les opérations de conduite en sont simplifiées, sinon abrégées puisqu'elle ne comporte, pour ainsi dire, pas d'accessoires.

Si nous devons recommencer, c'est à la de Layens que nous accorderions la préférence.

Du 17 janvier 1945.

*A. Porchet.*

### **Édification de cellules à mâles**

#### *Réponse à la question N° 3.*

Les abeilles construisent des grandes cellules dans deux conditions :

1. Quand, au moment de l'essaimage, elles estiment que la colonie manque de berceaux à mâles où la reine doit y pondre immédiatement pour avoir des reproducteurs de l'espèce en temps opportun.

2. Quand, la miellée étant abondante, les butineuses manquent d'alvéoles pour y déposer leur récolte. La construction de rayons avec grandes cellules va plus vite et permet en conséquence de gagner du temps.

C'est pour l'une ou l'autre de ces causes, ici plutôt pour la première, que notre collègue voit ses feuilles gaufrées, à rudiments normaux pourtant, s'édifier contre son gré avec des cellules à faux-bourçons.

Du 18 janvier 1945.

*A. Porchet.*

### **Question N° 4**

Lorsqu'on peint une ruche neuve à la couleur à l'huile, la première couche, dite de fond, doit-elle être grasse ou maigre ? Et les deuxième et troisième couches ?

Le *Bulletin* a publié il y a quelques années une recette où la couche d'impression était très riche en huile et les deux suivantes de plus en plus pauvres.

Je possède un guide technique qui conseille exactement le contraire.

Où est la vérité ?

Avis à nos amis peintres et apiculteurs, avec des dosages si possible, et merci par avance.

Du 17 janvier 1945.

*A. Porchet.*

### **Pesée des ruches sur bascules en décembre 1944**

Delémont, altitude 415 m., diminution 1100 gr. Porrentruy, alt. 425 m., dim. 950 gr. Bex 1, alt. 430 m., dim. 1050 gr. Baugy/Clarens, alt. 450 m., dim. 1300 gr. Marnand, alt. 481 m., dim. 800 gr. Fiez/Grandson, alt. 520 m., dim. 900 gr. Rue, alt. 650 m., dim. 500 gr. Dombresson, alt. 743 m., dim. 800 gr. Tavannes, alt. 760 m., dim. 850 gr. Chézard, alt. 760 m., dim. 1850 gr. Le Sépey, alt. 978 m., dim. 850 gr. La Valsainte, alt. 1017 m., dim. 1000 gr. Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 1500 gr.

*J. Walther.*

### **Brochure Adolf**

Les amateurs de la brochure Adolf sont priés de la commander directement à M. Adolf, à Langenthal (et non pas à Langnau). La traduction ne se fera pas par la Romande ; elle reste une affaire personnelle. Il s'agit de l'expérience faite par M. Adolf sur le sujet : « Dix ans d'expérience avec ruche à deux colonies. »

*Schumacher.*

### **Essaims**

Huit apiculteurs se sont inscrits, cette année, demandant douze essaims. Six seulement ont pu être servis. Nous pensons que cette activité doit être laissée aux fédérations cantonales ou même aux sections. L'interdiction d'augmenter les ruchers, publiée par l'Office de l'alimentation, à Berne, entravera encore le placement des essaims en 1945.

Corcelles (Ntel), le 18 janvier 1945.

*Charles Thiébaud.*

### **Déplacement de ruches**

Me référant à l'article concernant le déplacement de ruches, du *Bulletin* de décembre 1944, voici en quelques mots l'expérience que j'ai pu faire.

C'était en 1942, je possédais quatre ruches, placées dans le jardin. Ce dernier étant entouré de plusieurs maisons, en plus de cela, distant de 20 m. de mes ruches, un chemin conduisant à l'une de ces maisons. Pour éviter un accident, toujours possible suivant l'année où nos abeilles sont plus ou moins agressives, j'ai alors trouvé un endroit plus tranquille distant d'environ 400 m. J'ai procédé de la manière suivante et le résultat a été très satisfaisant.

J'ai attendu la fin de la récolte soit vers le 20 août, j'ai enlevé les hausses ; deux jours après, très tôt le matin, avant la sortie

des abeilles, j'ai fermé les entrées et effectué le déplacement des quatre colonies. Le temps était très beau.

Après avoir placé les ruches dans le même ordre qu'à leur ancien emplacement et avant d'ouvrir les entrées, j'ai placé devant celles-ci une chicane pour éviter que les abeilles se précipitent dehors sans se repérer.

Les entrées ouvertes, les abeilles sont sorties, ont voltigé devant leur habitation. Vers le soir, après le coucher du soleil, quelques-unes voltigeaient encore, hésitantes et finalement, la nuit tombant, tout rentrait dans l'ordre. Ce même soir, j'ai commencé le nourrissage en donnant à chaque colonie une ration de sirop.

Le même jour, après midi, une visite à l'ancien emplacement où les plots, traverses, etc. avaient été enlevés. Un certain nombre d'abeilles voltigeaient, décrivant de grands cercles, cherchant leur habitation. Un petit groupe s'était formé entre deux pierres, les unes s'unissaient à ce groupe et repartaient. Le soir venu, j'ai alors pris une petite caissette pouvant contenir un cadre de hausse, secoué les abeilles dans la caissette (le groupe avait diminué, environ 150 à 200 abeilles formaient ce groupe). Lorsque tout a été calme et avant la nuit, j'ai emporté la caissette avec les abeilles et l'ai vidée devant les ruches au nouvel emplacement. Comme je l'ai relevé plus haut, les ruches ayant été placées dans la même disposition qu'à leur ancien emplacement, les abeilles ont réintégré sans hésitation leur ruche respective.

Le lendemain, dans l'après-midi, une visite auprès des ruches ; quelques abeilles cherchaient encore et hésitantes.

Au retour, j'ai passé à l'ancien emplacement ; quelques abeilles seulement y voltigeaient, décrivant de grands cercles. Le soir, plus rien, tout était calme.

Le troisième jour, rien de spécial, tout était rentré dans l'ordre.

La Tour-de-Peilz, le 16 décembre 1944. *R. Comte.*

## CONCOURS DE RUCHERS EN 1944

(Suite)

### Nyon

*DELESSERT Fernand, Prangins, altitude 417 mètres.*

2 colonies, 2 nucléi

Les ruches ont été montées hier à la montagne en estivage à Burtigny, à l'altitude de 737 mètres. C'est là que nous les visitons. Elles sont très agressives et pour comble de malheur l'enfumeur ne fonctionne pas normalement. Les ruches D. T. converties en D. B. supportent des hausses qui ne sont pas à leurs tailles. Les interstices sont bouchés par des bouts de listes de gypseurs cassées sur le genou ; les abeilles ont des trous de vol à profusion

dont elle ne se font pas faute de se servir pour fondre sur le jury comme des stukas. Trop de cadres pour les populations, beaucoup à réformer. Outillage sommaire. Connaissances apicoles faibles.

Deux nucléi sur 9 cadres sont restés à Prangins, c'est là que nous les visitons dans un rucher très peu pratique. Ces nucléi sont beaux, mais disposent de trop de place suivant leur population. Annotations sur carnets, comptabilité par recettes et dépenses depuis 1943.

Points obtenus :

5. 3. 3. 8. 4. 6. 8. 3. 7. 4. 6. 3. 6. 2. = 68 points  
IIme catégorie, mention.

*JOLY Charles, Nyon*, altitude 406 mètres.

25 colonies

Le rucher principal de M. Joly est situé en contre-bas au nord d'une voie ferrée, à Nyon même, un peu trop à l'ombre selon nous.

Nous y voyons quelques belles hausses, aussi, malheureusement, quelques vers de teignes. Comme presque partout, quelques cadres sont à fondre.

Dans une autre propriété, à quelque distance des premières, sous des tilleuls et des sapins, près d'une haie de noisetiers, M. Joly possède quelques ruches bien situées. Deux orphelines, reines non marquées, M. Joly nous explique qu'il ne dispose pas du temps nécessaire qu'il aimerait pouvoir consacrer à ses ruchers. Il ne peut pas tenir de comptabilité ni élever des reines. Le jury le regrette, car la perte de dix points dans ces deux domaines ramène le total obtenu à 82 et ne donne droit qu'à une médaille d'argent.

M. Joly obtient donc :

6. 5. 6. 9. 4. 9. 9. 4. 9. 5. 7. 9. = 82 points.  
Ire catégorie, médaille d'argent.

*AMMETTER Pierre, La Cure St-Cergue*, altitude 1155 mètres.

8 ruches

Sur le haut Jura, devant le poste de douanes dont M. Ammetter est fonctionnaire. Rucher fabriqué par l'apiculteur. Les mesures exactes des cadres sont à respecter. Un essaim dans une hausse nourri au sucre. Annotations depuis 1938, comptabilité par recettes et dépenses depuis 1943.

III<sup>me</sup> catégorie :

6. 4. 5. 9. 4. 10. 9. 4. 10. 4. 6. 3. 8. = 82 points.  
Médaille d'argent.

*BIGNENS, Mies*, altitude 394 mètres.

12 D. T., 1 paille et 4 nucléi

Rucher monté en estivage au-dessus de la Rippe, en pleine forêt de conifères, à 700 mètres d'altitude. Installé sur des perches au milieu d'un fouilli de buissons et de jeunes arbustes. M. Bignens croise caucasiennes, italiennes et abeilles noires du pays. Les résultats de ces mariages lui donnent satisfaction. S'intéresse beaucoup à l'apiculture, suis ses abeilles de très près, marque ses reines. Les provisions manquent par-ci par-là. Quelques cadres à changer.

Les ruchettes d'élevage sont restées au domicile, à Mies, où nous les visitons. Manquent de population et de nourriture. Trop de place et plusieurs cadres à réformer. Pas de comptabilité.

M. Bignens obtient :

6. 6. 6. 9. 4. 9. 9. 3. 10. 6. 5. 8. 3. = 84 points.

II<sup>me</sup> catégorie, médaille d'argent.

*DURGNAT Emile, Vinzel*, altitude 478 mètres.

33 colonies

Très vieilles habitations dont les plateaux sont couverts de mousses. M. Durniat cultive en grandes cellules. Belles colonies, le No 18 a une reine à réformer. Quelques cadres pourraient aussi l'être avantageusement. Matériel au complet, annotations et comptabilité bonnes. Pas d'élevage. Bon apiculteur.

Notes obtenues :

6. 5. 5. 9. 4. 9. 9. 3. 9. 6. 7. 4. 9. = 85 points.

I<sup>re</sup> catégorie, médaille d'argent. (A suivre.)

### Du miel de palmier

Dans l'île Lagomera (Canaries), les habitants ont découvert un nouveau produit de remplacement du miel. Il est extrait des palmiers et, après une préparation spéciale, donne un liquide épais qui a l'aspect du miel, *les mêmes qualités nutritives et presque le même goût.*

Cette nouvelle exploitation est encouragée par les autorités, qui tentent de l'étendre aux îles Canaries. De semblables expériences, également tentées à Jerez-de-la-Frontera et à Tétouaa, ont donné d'excellents résultats.

Pourquoi appeler ça du *miel* ? C'est du sirop et non du miel.

### Chez nos collègues de Suisse alémanique

(Retardée)

Suivant une heureuse tradition déjà ancienne, nos collègues et amis d'outre Sarine ont invité les apiculteurs des deux associations sœurs à se faire

représenter à leurs assemblées annuelles, celle des chefs des stations d'élevage, les samedi et dimanche 22 et 23 avril, au Rosenberg, à Zoug, et celle des délégués, dimanche 10 septembre, au Bâtiment des congrès, à Zurich.

Le soussigné a eu l'honneur et le plaisir de représenter la Romande à toutes deux.

Sous la direction experte de M. le Dr Hunkeler, chef de la « Rassenzucht », un certain nombre de thèses ont été soutenues à la première conférence.

Après une introduction de l'infatigable président, M. le Dr Morgenthaler, nous avons entendu, avec plaisir et profit, les sujets suivants : de MM. *Hunkeler* (Altshofen), Les causes pour lesquelles je suis d'accord avec la rentabilité de l'élevage des reines ; *Arta* (Burglen), Que doit-on prendre en considération lors de la création d'une station de fécondation ; *Koch* (Mauensee), Comment je découvre les bons éleveurs ; *Röthlin* (Lucerne), Encouragement pour l'utilisation des caissettes de fécondation et la création de stations d'élevage ; *Pfister* (Leibstadt), Contrôle des caissettes d'élevage par les chefs de stations ; *Stalder* (Ersigen), Estimation des colonies fournissant les mâles et soins à leur donner.

Après une heure consacrée au souper dans les différents hôtels de Zoug, nous visitons une exposition d'articles apicoles à l'Hôtel Hirschen où se continue une agréable soirée devant remplacer la projection d'un film sur la fécondation des reines, film qui, au dernier moment, n'a pu être présenté.

La séance continue le lendemain à 8 heures au Rosenberg. MM. *Gmür* (St-Gall), Comment je cherche à obtenir une bonne fécondation ; *Brodbeck* (Liestal), Comment un chef de station doit tenir son livre des fécondations (Zuchtbuch) ; *Mäder* (Siebnen), Utilisation des reines (sélection) ; *Weillmann* (Kilchberg), Directions pour la fixation des prix des reines sélectionnées ; *Meierhofer* (Otelfingen), Derniers encouragements ; puis, discussion générale où chacun donne et reçoit d'utiles conseils.

Des séances comme celles-ci devraient être suivies par tous les apiculteurs désireux d'étendre leurs connaissances et d'apprendre toujours mieux à connaître les abeilles. Elles élargissent les horizons et sont riches d'enseignements.

\*  
\* \* \*

Le dimanche 10 septembre se rencontraient, à Zurich, les délégués de la société « Les Amis des Abeilles », sous la direction de M. le Dr Morgenthaler, président.

Les délégués officiels étaient au nombre de 252, représentant 125 sections sur 133 que compte le groupement suisse alémanique.

Le président salue les délégués et les hôtes officiels parmi lesquels il se fait un plaisir de relever la présence des représentants de la Romande et de la Suisse italienne. Les participants sont au nombre d'environ 400, parmi lesquels, fait réjouissant, plusieurs dames.

M. Morgenthaler constate que, pour la cinquième fois, la société doit se borner à réunir ses délégués à une séance d'un jour seulement, laissant de côté, pour des temps meilleurs, la fête des familles qui faisait, dans le temps, l'objet du second jour de réunion.

Les affaires de caisse et courantes sont rapidement enlevées, puis les sujets suivants sont traités par MM. : *Lehmann*, chef du contrôle du miel, Rapport sur le marché du miel et sur l'approvisionnement en sucre ; *Schmid*, de l'Office de l'alimentation, à Berne, traite du ravitaillement de la Suisse en sucre, des difficultés que rencontre l'office pour faire parvenir aux apiculteurs le sucre qui leur est nécessaire et remercie MM. Lehmann et Morgenthaler pour leur précieux concours dans les discussions concernant cet objet. Il nous répète toute la bienveillance des autorités pour l'apiculture suisse ; *von Sattel*, Les impôts sur les abeilles et leurs revenus ; *Mäder*, La comptabilité apicole et la rentabilité de l'apiculture en relation avec l'Office des prix, à Brougg ; *Dr Hunkeler*, La lutte contre l'acariose. Il demande une lutte énergique contre

cette maladie. L'acariose est inscrite comme maladie épizootique dans la loi. La Confédération prend à sa charge le 50 % des frais de la lutte à condition que les cantons en fassent autant. Malheureusement, plusieurs cantons n'y participent pas et même s'ils étaient consentants il resterait suffisamment à faire pour les sociétés d'apiculture. Un fonds doit être créé. La caisse centrale y participera pour une somme de 5000 francs. La lutte contre la loque se continue. Malheureusement, on découvre toujours de nouveaux foyers de loque américaine, la plupart des cas dans des ruchers négligés, par des apiculteurs, pour cause d'absence ; *Fey* rapporte sur les cours donnés aux inspecteurs de ruchers qui, partout, ont été suivis avec intérêt.

Concernant la centrale pour la vente des essaims, il y eut plus de demandes que d'offres. Une décentralisation par cantons ou par sections devrait faciliter les transactions.

La caisse d'entraide contre le noséma a passé une bonne année. Elle se trouve actuellement en état d'en attendre de plus mauvaises.

MM. : *Mäder*, Les assurances. Il est décidé que les premiers 10 francs seront à la charge du sinistré pour l'assurance accidents ; *Dr Hunkeler*, Une station spéciale de fécondation, destinée aux recherches scientifiques, sera probablement créée à Campsut, dans les Grisons. Dans un endroit idyllique, deux ruchettes de fécondation habitées ont été transportées. Aucune fécondation n'a eu lieu. Les ruchers les plus proches sont situés à plus de 10 km. à vol d'oiseau. Les essais continuent.

Comme reines racées, ne pourront être mises au commerce, à l'avenir, que celles provenant d'une station de fécondation où père et mère seront reconnus comme racés. Elles doivent être inscrites dans le « Zuchtbuch ».

MM. : *Burnich*, Stations de fécondation et champs de butinage. La société a versé 1500 francs pour l'amélioration des champs de butinage et 1000 francs comme participation à l'achat de farine de soya ; *Appert* demande que l'interdiction de ramasser des chatons soit prise par un arrêté fédéral. Dans certains cantons, la cueillette est déjà interdite, à Bâle par exemple ; *Meierhofer*, Le journal la *Bloue*.

Une très intéressante discussion suivit, au cours de laquelle M. Frey demande à la société d'offrir un souvenir aux vétérans qui, depuis plus de quarante années, font partie de la société comme membres actifs. M. Weber aimerait qu'une collecte de miel, destinée aux soldats malades dans les sanatoria, soit faite. Elle permettrait aux apiculteurs qui n'ont pas pu participer à celle de l'année dernière, faute de récolte, de faire leur devoir cette année.

Puis ce fut le repas de midi au cours duquel on entendit plusieurs discours. L'un d'eux disait tout le plaisir que nous avions à être au milieu de nos collègues et amis de la Suisse alémanique. Nous aimons nos abeilles à notre manière qui n'est pas tout à fait la leur. Ils adorent les brochures, la littérature, les rapports, nous admirons la nature. Dans leurs assemblées de délégués, ce sont les membres du Comité qui discutent ; chez nous, ce sont les délégués qui ont la parole et le Comité se demande ce qu'il doit répondre. S'ils pouvaient, ils conduiraient leurs reines, comme le bétail, à la fécondation ; chez nous, nous aimons les entendre voler plus haut, toujours plus haut, dans la liberté et l'azur, cherchant le mâle le plus robuste, suivie d'un essaim qui chante le printemps, le beau temps, le soleil et l'amour.

Corcelles (Ntel), le 22 décembre 1944.

*Charles Thiébaud.*

## **NOUVELLES DES SECTIONS**

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 12 février, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

*Sujet* : La sélection des abeilles.

**Section des Alpes**  
*Convocation*

Nous vous rappelons que la séance d'hiver aura lieu le *dimanche 4 février 1945, à 13 h. 45, au Restaurant du Raisin, à Villeneuve (Vaud),* salle du 1er étage.

*Ordre du jour* : 1. Admission de nouveaux membres ; 2. Procès-verbal ; 3. Courtes causeries sur : *Soignons notre cire*, par M. Adr. Cherix, *Emploi de la ruche-pépinière*, par M. René Vogel et *La ruche Bürki-Rithner*, par M. Eug. Rithner ; 4. Discussion ; 5. Communications du président ; 6. Propositions individuelles.

La séance se terminera par une tombola dotée de lots où les nouveautés apicoles intéressantes seront à l'honneur.

Le Comité compte sur une belle participation. Il rappelle d'autre part les « apports sur le bureau » à remettre d'avance au président et les « fiches individuelles » que le secrétaire serait heureux de recevoir.

Du 11 janvier 1945.

Pour le Comité : *A. Porchet*, secrétaire.

**Société d'apiculture de Lausanne**

La Société d'apiculture de Lausanne convoque ses membres et les propriétaires d'abeilles à son assemblée générale ordinaire qui aura lieu à l'École Normale, Place de l'Ours, à Lausanne, le *dimanche 11 février, à 14 h. 15.*

La conférence habituelle sera remplacée par trois courts exposés qui seront suivis de discussion, selon l'ordre du jour ci-dessous :

1. Communications diverses ; 2. Partie administrative : rapports, budget, désignation de délégués ; 3. Causeries : *a)* Dysenterie des abeilles, causes, conséquences ; *b)* Prévoyance nécessaire en vue de la saison prochaine ; *c)* Etat sanitaire du rucher vaudois.  
*Le Comité.*

**Section de Nyon**

Assemblée amicale, le dimanche 18 février, dès 14 h. 30, à l'Hôtel de la Croix-Verte, à Nyon.  
*Le Comité.*

---

## *La publicité*

dans le « Bulletin de la Société Romande  
d'Apiculture » porte et rapporte beaucoup.

**Pour une bonne ruche,  
un rucher-pavillon moderne,  
des accessoires de qualité,**

adressez-vous aux spécialistes :

**LIENHER frères, constructeurs,**

Téléphone 7 13 24 **SAVAGNIER (Ntel)** Prix-courant franco

A vendre **Bulletins** de la «Romande» de 1920 à 1929, au plus offrant. Maurice Keller, Courgenay (J. b.).

A VENDRE

**colonies d'abeilles italiennes**

cadres bâtis de hausse D.-B. Joindre timbre de 20 ct. pour réponse.

B. Svanascini, apiculture, Mendrisio (Tessin).

*Les sucres du miel sont de puissants générateurs d'énergie.*

## Candi mellifère

Nourrissement stimulant par excellence pour le printemps. Apiculteurs, vos abeilles ont-elles suffisamment de nourriture? N'attendez pas le dernier moment pour faire vos commandes. Aucun changement dans la qualité. Toujours le délice des abeilles. Prix par kg. fr. 2.60, contre remise de coupons de sucre correspondants. Blocs ronds de 9 cm. et plaques de 28/10/2 cm. Envoi contre remb. Th. Baillod, 173, Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds.

A découper et à nous adresser.

## Cire gaufrée

**plus épaisse au même prix**

Si vous nous envoyez de la cire d'abeilles à travailler, vous en économiserez beaucoup parce que nous vous préparons de la cire gaufrée plus épaisse. Ces rayons seront alors bâtis plus vite.

Demandez-nous notre prix courant et une lettre de voiture.

**BienenMeier**  
LES FILS  
DE R. MEYER

Fabr. de feuilles gaufrées  
**KUNTEN** (Arg.)

*Tout pour l'apiculture*

## COMMANDE

Adressez-nous un prix-courant et une lettre de voiture pour l'envoi à bon compte de vieux rayons de cire.

Adresse : .....

Etablissement d'Apiculture

**J. et Ed. Bassin, Marchissy**  
(Vd) TÉL. 9 87 38

**Ruches D.-B., D.-T., ruches pastorales,  
ruches-pépinières, cadres, coussins-nourrisseurs,  
ruchettes d'élevage RUCKSTUHL et tout matériel**

*Travail soigné*

*Prix-courant franco*

Dépôts : M. Ruckstuhl, apiculteur-éleveur, Chambésy — M. Jaunin, apiculteur, Ogens

**AUX APICULTEURS, PRIX SPÉCIAUX!** Nous envoyons à



choix très bonnes montres de poche et montres-bracelet dames et messieurs, fr. 19.—, 29.—, 38.—, 45.— à fr. 500.—. Montres-bracelet étanches, incabloc, anti-magnétiques, précision, fr. 39.—, 48.— à fr. 150.—. Automatiques fr. 58.— à fr. 145.—. Superbes chronographes-bracelet 17 rubis fr. 59.—, 68.— à fr. 115.—. Vous ne trou-

verez pas ces prix ailleurs. Montres de poche pour forts travaux fr. 12.—, 25.—, 36.— à fr. 55.—. Tout est garanti trois ans. Confiance et qualité.

Horlogerie de précision **TH.-CÉLEST. BEUCHAT, Delémont** (J. b.)